



COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS 2005

ET

PERSPECTIVES 2006

Juristes-Solidarités

5, rue de la Révolution - 93 100 Montreuil - France

tél : 01 48 51 39 91 / fax : 01 48 59 61 58

courriel : jur-sol@globenet.org

site Internet : www.agirdedroit.org

Siège social :

Cité des associations

93, La Canebière - 13 001 Marseille - France

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation de Juristes-Solidarités.....	3
2. Compte-rendu d'activités pour l'année 2005	4
2.1. Animation du réseau Juristes-Solidarités (hors projets).....	4
2.1.1. Rencontres d'organisations des Suds et des Nords (partenariats).....	4
2.1.2. Articles de Juristes-Solidarités parus dans le cadre de publications extérieures.....	4
2.2. Interventions, actions de formation et de sensibilisation (hors projets).....	4
2.3. Permanences juridiques	5
2.4. Participation à diverses rencontres et concertations.....	6
2.5. Activités de projets.....	6
2.5.1. Projet d'éducation au développement "le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud"	6
Suivi, amélioration des outils :	7
Activités d'animation réalisées :	7
2.5.2. Projet DECLIC - appui à la citoyenneté par le droit.....	8
Poursuite du projet DECLIC France.....	8
Poursuite du projet DECLIC Europe.....	9
3. Secrétariat général de Juristes-Solidarités.....	11
3.1. L'équipe du secrétariat général.....	11
3.2. Les partenaires principaux par continent (2005).....	13
3.3. Autres informations administratives	13
4. Perspectives de travail pour l'année 2006 (projets).....	14
4.1. Poursuite et reconduction du projet d'éducation au développement en Europe : "Le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud".....	14
4.2. Poursuite du projet « DECLIC – appui à la citoyenneté par le droit »	14
4.3. Organisation d'une rencontre régionale en Afrique centrale - projet UMOJA.....	15
4.4. Autres pistes de projet	15

1. Présentation de Juristes-Solidarités

Juristes-Solidarités a fondé son action sur un constat : celui que le droit pouvait être un outil essentiel de transformation sociale, à la condition que les personnes auxquelles il était destiné se l'approprient véritablement, en apprenant à le connaître, à le ramener à leur quotidien, à l'utiliser et, si nécessaire, à favoriser son évolution.

Dans le monde entier, de nombreuses pratiques populaires témoignent ainsi de la capacité de personnes et de groupes à investir le champ du droit en vue de favoriser leur autonomie et le mode de vie auquel ils aspirent.

Mouvements collectifs d'utilisation et de revendication de droit(s), résolution pacifique de conflits de proximité (médiation...), organisations démocratiques communautaires, actions parajuridiques de formation...

Créée en 1989, *Juristes-Solidarités*, formée de militants soucieux de favoriser l'émergence et/ou le renforcement de l'ensemble de ces pratiques, poursuit l'exécution d'un programme pluriannuel d'activités qui a pour objets de :

- identifier, recenser et valoriser, dans *les Suds* comme dans *les Nords*¹, les pratiques d'utilisation du droit, voire de production de droits initiées par les populations, ou par des associations, des groupes qui développent un travail d'information et de formation à l'action juridique et judiciaire auprès des populations les plus démunies ;
- favoriser les échanges d'expériences entre les différents acteurs de ces pratiques par l'organisation de rencontres régionales, la diffusion de l'information à travers diverses publications, le soutien et la mise en oeuvre de projets collectifs (appui méthodologique et/ou animation) ;
- sensibiliser et former, en France et en Europe, différents publics (élèves, étudiants, universitaires, intervenants sociaux, élus, grand public) au rôle que le droit peut effectivement jouer dans l'exercice de la citoyenneté et les processus de développement portés par les populations.

Le réseau *Juristes-Solidarités* est un carrefour d'expériences et de savoir-faire, un redistributeur de l'information, un créateur de liens. Juristes et non juristes, individus, groupes structurés ou non s'y côtoient -chaque personne, chaque groupe définissant la qualité et l'importance de ces liens avec le réseau (environ 250 groupes).

¹ Dans le domaine du développement et de la coopération, le monde est souvent perçu comme divisé en deux blocs, les pays en développement dits du "Sud", et les pays développés ou industrialisés dits du "Nord". Ici, le pluriel est utilisé pour mettre l'accent sur la diversité des contextes qui caractérisent, en réalité, l'ensemble de ces pays.

2. Compte-rendu d'activités pour l'année 2005

2.1. Animation du réseau Juristes-Solidarités (hors projets)

Le travail d'animation du réseau s'est poursuivi, notamment au travers d'échanges directs d'informations et de documentations, de production de publications, de mises en relation de groupes et de personnes, de rencontres et d'accueils de partenaires, d'identification de nouveaux contacts, de rencontres d'organismes d'appui intéressés par le travail de *Juristes-Solidarités*.

2.1.1. Rencontres d'organisations des *Suds* et des *Nords* (partenariats)

*** Parmi les principaux partenaires ou nouveaux contacts susceptibles de déboucher sur des partenariats :**

. Rencontre à Paris avec Martine Dutoit et d'autres militants de l'association Urbanités. Partenariat envisagé : rédaction d'une fiche d'expérience, participation aux expérimentations du projet DECLIC (19 janvier) ;

. Rencontre à Paris avec Isabelle Ester, Fédération Internationale des Femmes contre l'Intégrisme et pour l'Égalité des Femmes. Partenariat envisagé : échanges d'informations, rédaction de fiches d'expériences (22 février) ;

. Rencontre à Paris avec Nathalie Boivin du CPCV (centre de formation et d'éducation populaire) de Saint prix. Partenariat envisagé : organisation d'ateliers sur la thématique « droit, outil d'autonomie et de développement (2 mai) ;

. Rencontre avec Arturo Bregaglio, directeur de FM Trinidad (radio communautaire au Paraguay). Partenariat envisagé : projet type Declic – formation en Amérique latine en 2006 (24 novembre).

2.1.2. Articles de *Juristes-Solidarités* parus dans le cadre de publications extérieures

. Participation au montage et à la rédaction du dossier « le droit, terrain de luttes et de solidarités », Campagnes Solidaires, mensuel de la Confédération paysanne (avril 2005) ;

. Article « s'approprier le droit », publié sur le site de justice info (<http://justiceinfo.com> - actuellement en chantier) ;

. Article « Le droit : le subir ou agir » de Jean Designe dans *La mauvaise herbe*, journal des paysans des Paysans de la Drôme (p.7-9) Conf' n°89, article (août 2005).

2.2. Interventions, actions de formation et de sensibilisation (hors projets)

Les interventions, actions de formation et de sensibilisation ont principalement concerné cette année des militants associatifs, des personnes porteuses d'un projet associatif et des habitants de

quartier. Elles ont recouvert des formes différentes - de simples communications dans le cadre de conférences ou séminaires à l'élaboration et la réalisation de modules de formation d'un à plusieurs jours.

* Formation « organisation des juridictions et statut du fermage », à la *maison des associations de La Roche Foron*, auprès des membres de la Confédération paysanne Haute Savoie (4 mars) ;

* Formation dans le cadre du Pôle métier formation d'Arcade (Agence régionale de coordination artistique et de développement) Provence-Alpes-Côte d'Azur sur « Constitution et fonctionnement d'une association : le cadre juridique et fiscal » à *Aix-en-provence* (du 14 au 17 mars) ;

* Participation au Salon de la vie associative 2005, à *Marseille* (2 avril) ;

* Intervention au colloque « Les usages éthiques de l'Internet », à la Cité des Sciences et de l'Industrie de *la Villette (Paris)* (19 avril) ;

* Formation « Responsabilités de l'association et de ses dirigeants », à *Marseille*, auprès des adhérents de la Cité des associations (11 mai) ;

* Formation « constitution et fonctionnement d'une association : le cadre juridique et fiscal » à *l'Arcade Provence Alpes Côte d'Azur* (18 mai) ;

* Participation au 3^{ème} salon de l'Information associative, regroupant des professionnels techniciens de la vie associative pouvant répondre aux questions des associations marseillaises, à *Marseille* (10 juin 2005) ;

* Participation au forum des associations 2005 de la Ville de *la Ciotat* organisé par la Maison des associations (10 septembre) ;

* Participation au 4^e Forum des associations de *la Bouilladisse* dans le cadre d'un débat qui avait pour thème « la notion de responsabilité au sein des associations » (17 septembre) ;

* Intervention dans le cadre d'une réunion pour la construction de nouveaux comités d'action juridique en Rhône-Alpes organisée par le Comité d'action juridique « Pour l'accès au droit en milieu rural », sur le thème de la « Démythification du droit et approche alternative et participative du droit » à *Vienne* (4 octobre) ;

* Animation d'une formation juridique au *centre de formation professionnel de Moirans* sur le thème « parce que le droit est un terrain de lutte syndicale » mise en place par La Confédération paysanne de l'Isère (3 novembre - 1 décembre).

2.3. Permanences juridiques

. Comme les années précédentes, des permanences juridiques sur la loi 1901 régissant les associations ont été assurées tout au long de l'année, à la Maison des Associations de Marseille (une fois par mois), d'Aix-en-Provence et d'Aubagne (toutes les six semaines).

. Une permanence juridique a été assurée à Cadarache (Bouches-du-Rhône), auprès des salariés de l'entreprise Alas-Cadarache sur les questions de droit en général (droit du travail, droit social, droit de la consommation...) (janvier, février et mars 2005)

. Une permanence juridique s'est également tenue à Crest, en lien avec la Confédération paysanne, auprès des fermiers du département (une fois par mois).

2.4. Participation à diverses rencontres et concertations

* Participation à l'Assemblée Générale de *l'Espace Comme Vous Emoi*, à Montreuil (22 juin 2005) ;

* Participation au congrès de la *Confédération paysanne* à Die (26) (22 et 23 juin 2005) ;

* Participation à l'assemblée générale de la plate-forme *Educasol* (réseau d'associations d'éducation au développement) organisées à Paris (14 janvier 2005) ;

* Participation au groupe de travail « Mutualisation - Echanges d'expériences et d'outils pédagogiques » dans le cadre de la plate-forme *Educasol* à Paris (7 janvier, 3 mars 2005) ;

* Participation au colloque « Au Sud et au Nord, les pauvres et les exclus, acteurs-citoyens de la construction d'un monde solidaire » organisé à l'occasion des 40 ans de Terre des Hommes (24 septembre 2005) ;

* Participation au groupe de préparation de la journée européenne du forum Education Au Développement et à la Solidarité Internationale du 18 novembre organisé par Educasol – CRID (réunions de septembre à novembre).

2.5. Activités de projets

2.5.1. Projet d'éducation au développement "le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud"

Ce projet, engagé au mois de juin 2000 et poursuivi en 2005, vise à faire connaître et valoriser un ensemble de pratiques populaires de droit ayant été à l'origine de dynamiques sociales importantes, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe.

A travers la présentation et l'analyse de ces dernières, trois objectifs principaux sont poursuivis :

- montrer aux publics sensibilisés le rôle que le droit peut jouer en tant qu'outil d'autonomie et de développement, lorsqu'il est véritablement approprié par les personnes concernées ;

- montrer aux publics sensibilisés en quoi l'utilisation du droit comme outil d'autonomie et de développement peut constituer entre les personnes, les groupes, une forte valeur d'échanges et de solidarités ;

- amener les publics sensibilisés à faire des rapprochements avec leur quotidien, à interroger leur propre relation au droit et leur propre capacité à l'utiliser et devenir des acteurs de droit à part entière.

Suivi, amélioration des outils² :

Suivi et mise à jour du site web du projet

La mise en ligne du site est effective depuis le mois de novembre 2001.

En 2005, le travail s'est principalement concentré autour de la rédaction de fiches d'expériences européennes, notamment Belgique, Espagne, Italie, France. Il est en effet apparu important, au fil du déroulement du projet d'éducation au développement, de pouvoir sensibiliser les publics visés à des pratiques développées à la fois dans les pays des *Nords* et des *Suds*, afin de montrer la similarité des enjeux existants autour d'une appropriation du droit malgré les différences de contextes existantes entre les pays. Or nous disposons, pour appuyer les animations, de davantage d'exemples de pratiques des pays des *Suds*. 28 nouvelles fiches ont ainsi été intégrées dans la base de données du site web « pratiques de droit, productions de droit : initiatives populaires » qui en compte aujourd'hui 317. Elles sont disponibles, pour la plupart, en 3 langues (français, anglais et espagnol).

Le site du projet est consultable à l'adresse suivante : www.agirledroit.org

Activités d'animation réalisées :

* Atelier du 14 janvier 2005, organisé à l'IEDES -Institut d'Etude du Développement Economique et Social, Paris I-Sorbonne (région Ile-de-France) ; public : étudiants 3ème cycle ; nombre de participants : 20 ; durée : 2 heures ;

* Atelier du 14 mars 2005 organisé au CNFEPJJ -Centre National de Formation de la Protection judiciaire de la Jeunesse, Vaucresson (78); public : veilleurs de nuits, éducateurs spécialisés, chefs de service et directeurs d'établissement (30 - 50 ans) ; nombre de participants : 36 (nombre attendu : 16) ; durée : 4 heures ;

* Atelier du 22 avril 2005, CNFPT (Centre de National de Formation des Professionnels Territoriaux) de Cergy-Pontoise (95) ; public : chefs de service d'aide à domicile, aides à domicile, responsables de centres sociaux (entre 22 et 45 ans) ; nombre de participants : 15 ; durée : 2 heures ;

* Journée du 23 juin 2005, organisée à l'IRTS – Institut Régional de Travail Social, à Neuilly sur Marne (77) ; public : tout public ; nombre de participants : une quarantaine ; partenaire : IRTS de Neuilly sur marne et université Paris XIII ; durée : 7 heures ;

* Journée du 17 juillet 2005, organisée à Lardiers ; public : tout public ; nombre de personnes sensibilisées : une cinquantaine ; partenaire : IFMAN – Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non Violente ; durée : 5 heures ;

² Les différents outils sont disponibles, sur demande, au secrétariat général de Juristes-Solidarités.

* Journée du 1^{er} octobre 2005, forum des associations de Montreuil ; public : tout public ; nombre de personnes sensibilisées : une quarantaine ; partenaire : Comme Vous Emoi ; Durée : 6 heures ;

* Journée du 18 novembre 2005, forum d'Education au développement européen organisé au FIAP - Espace Jean Monnet; public : professionnels de l'éducation au développement, tout public ; nombre de personnes sensibilisées : une trentaine ; Partenaire : Educasol ; Durée : 2 heures ;

* Journée du 16 décembre 2005 ; Université de Nanterre ; Public : Etudiants en droit et en sciences sociales; Nombre de personnes sensibilisées ; une vingtaine environ ; Partenaire : AUCI ; Durée : 3 heures ;

* Journée du 17 décembre 2005, fête de la Solidarité organisée par la Maison du Monde d'Evry ; Public : tout public ; Nombre de personnes sensibilisées : une quarantaine ; Partenaire : Maison du monde d'Evry ; Durée : 5 heures.

2.5.2. Projet DECLIC - appui à la citoyenneté par le droit

Poursuite du projet DECLIC France

Démarré en 2004, ce projet entend apporter aux personnes les éléments et les outils nécessaires en vue d'une véritable appropriation du droit perçu comme outil de développement et d'autonomie. Il vise à élaborer un programme de formation à l'action juridique et judiciaire à destination de membres de groupes, collectifs ou associations (collectifs de chômeurs, de femmes, de paysans, ...) et de personnes relais (acteurs sociaux, membres d'associations d'éducation populaire, ...).

Pour élaborer les axes de ce programme de formation, Juristes-Solidarités a considéré essentiel de s'appuyer sur l'analyse de pratiques populaires de droit existantes, révélant la capacité des personnes directement concernées à être actrices de droit à part entière. Ces pratiques avaient été identifiées et collectées au cours de l'année 2004.

Au cours de l'année 2005, le travail a principalement consisté à élaborer le module de formation (d'une durée de deux jours) et des outils pédagogiques relatifs à cette formation (ex : élaboration de cas pratiques sur trois thématiques : droit au logement, droit des étrangers, cas des recalculés).

La seconde journée du premier test de cette formation, visant à associer les futurs bénéficiaires à son élaboration a été réalisée à Marseille le 6 janvier 2005 auprès de membres de la CIMADE, de l'association Université(s) du citoyen, du CCFD et de Babalex.

A la suite de cette séance et du recueil des avis des participants, Juristes-Solidarités et ses partenaires ont été amenés à revoir et retravailler certaines parties de la formation.

Les partenaires du projet ont été amenés à se rencontrer plusieurs fois pour travailler ensemble autour du programme de formation et des outils. (27 avril, 21 juillet, 29 septembre). Une seconde expérimentation devait être réalisée en décembre. Pour des raisons liées à la disponibilité des participants, elle a finalement été reportée au premier week-end de février 2006.

Poursuite du projet DECLIC Europe

Ce travail qui a démarré en septembre 2004, mené dans le cadre d'un partenariat européen (Grundtvig 2 puis Grundtvig 1), vise à prolonger la réflexion abordée avec les partenaires français et élaborer un programme de formation à l'action juridique et judiciaire commun, dans ses grandes lignes, aux pays impliqués dans le projet. Cette élaboration doit s'appuyer, à l'image de la phase française, sur l'analyse des pratiques populaires de droit développées dans ces pays.

Il est réalisé en partenariat avec l'association Habitat et Participation (Belgique), la Fondation Iberoamericaine des droits humains (Espagne) et l'association Capodarco di Roma (Italie).

Deux missions de terrain ont successivement été réalisées en Belgique (11 au 16 avril 2005) et en Italie (23 au 29 mai 2005). Des associations d'habitants de quartier, de femmes, de paysans, des collectifs de sans-papiers ont ainsi pu être rencontrés³.

La réalisation de ces 2 missions de terrain, ajoutées à celle réalisée en Espagne en décembre 2004 et aux divers entretiens réalisés en France, ont donné lieu à la rédaction de 28 fiches d'expériences, publiées dans le cadre du recueil intitulé « Pratiques du droit, productions de droits : initiatives populaires » (voir ci-dessous).

Le début de l'année 2005 a donc été principalement consacré à la collecte et la capitalisation de pratiques populaires européennes de droit.

Parallèlement à ces missions de terrain, 3 séminaires de travail ont été organisés (Louvain La Neuve - Belgique du 24 au 26 février 2005 / Rome - Italie du 15 au 18 juin 2005 / Paris – France du 19 au 22 octobre 2005).

Ces séminaires ont regroupé les partenaires du projet ainsi que des acteurs de terrain (un par pays) rencontrés lors des missions réalisées. Ils ont permis d'avancer sur l'élaboration d'un programme de formation à l'action juridique et judiciaire européen, commun, dans ses grandes lignes, à l'ensemble des partenaires. Des outils ont aussi été élaborés. Depuis le séminaire de Rome de juin 2005, les partenaires ont réalisé quatre livrets sur des thématiques différentes et transversales qui reprennent des citations tirées de la synthèse documentaire (« livret Paroles d'acteurs ») pour agrémenter les discussions lors de la formation. D'autres outils ont été réalisés notamment par habita et Participation avec le budget restant pour la confection d'outils dans le cadre du budget alloué pour la première année du projet.

Un site a également été créé pour ce projet : www.agirdedroit.org/declic. Une base de donnée d'expériences permet d'accéder aux fiches relatant des pratiques populaires de droit identifier dans chacun des pays partenaires du projet puis capitalisées.

³ Associations, collectifs et syndicats rencontrés : Fundación Mujeres, asociación mures juristas Themis, Movimiento Rumiñahui, Movimiento ATD Cuarto Mundo, Colectui Ronda, Comité Pro Parque Miraflores, APDH (Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía), SOC (Sindicato de Obreros del Campo), Comite por la casa del Pumajero, Miembros de grupos motores del presupuesto participativo.

Ce site, alimenté par les quatre partenaires, représente à la fois un moyen de communication pour les partenaires du projet Declic Europe et un moyen de diffusion du programme de formation et des outils élaborés. Un lien pour accéder à ce site web est présent sur le site agirledroit.org. Les langues utilisées sont le français, l'espagnol et l'italien.

Publication de la synthèse documentaire intitulée « Pratiques du droit, productions de droit : initiatives populaires »: Ce recueil présente des pratiques populaires de droit, des initiatives, des expériences, développées en Belgique, Espagne, France et Italie par des personnes ou des groupes qui agissent sur le terrain du droit et le mettent au service de l'action collective. Sont ainsi réunis quelques exemples, parmi d'autres, d'actions juridiques et/ou judiciaires, présentés sous forme de fiches, issues de la rencontre avec les acteurs de ces pratiques.

Ces pratiques populaires de droit mettent en lumière l'importance des enjeux existant autour du droit et de son utilisation en tant qu'outil d'autonomie et de développement. Elles montrent comment le droit, à condition qu'il soit véritablement approprié par les personnes, peut être un outil essentiel pour qu'elles puissent exercer activement leur citoyenneté, renforcer leur autonomie et favoriser au mieux le mode de vie auquel elles aspirent.

Cette publication ne constitue pas en tant que tel un support pédagogique de formation mais doit permettre, d'une part, aux formateurs d'aller puiser des exemples de pratiques européennes à transmettre lors des formations et, d'autre part, aux participants aux formations de disposer d'un support avec ces exemples leur montrant qu'agir sur le terrain du droit est à la portée de tous et leur procurant des éléments de méthode pour le faire.

Une réunion des coordinateurs de projet SOCRATES-Grundtvig I a eu lieu les 27-28 octobre à Bruxelles. Cette réunion a permis d'aborder les questions contractuelles et financières, la question de l'évaluation du projet et de la diffusion des résultats et enfin de l'organisation et du management du projet. Des contacts ont été pris avec d'autres organisations travaillant également dans la formation des adultes.

3. Secrétariat général de Juristes-Solidarités

3.1. L'équipe du secrétariat général

L'équipe au sein du secrétariat général s'est composée en 2005 comme suit :

- . Délégué général : Jean-Claude Mas
- . Chargé de la Coordination : Céline Delacour (remplacée pendant congé maternité par Julien Chambrillon)
- . Chargé de mission et suivi Afrique : Jean-Claude Mas
- . Chargées de suivi Amérique Latine : Céline Delacour, Sophie Arbellot, Sandrine Revet
- . Chargés de mission et suivi Europe : Céline Delacour, Thérèse Douard, Sophie Arbellot
- . Chargés de projet EAD : Céline Delacour, Thérèse Douard
- . Chargée de communication : Céline Delacour

- . Formations : Céline Delacour, Jean Designe, Thérèse Douard, Boris Martin, Jean-Claude Mas, Sandrine Revet
- . Permanences juridiques : Jean Designe, Maryse Pons
- . Suivi site internet : Céline Delacour, Oliver Rozières
- . Comptabilité : Arnaud Delalande, Céline Delacour
- . Recherche de financements : Sophie Arbellot
- . Documentation : Béatrice Ramsady
- . Traductions et relectures : Maria Teresa Aquevedo, Lara Bailly, Bernard David, Patricia Huyghebaert, Boris Martin, Sandrine Revet, Jean-Claude Mas

- . Appuis méthodologiques et suivi des projets : Maria Teresa Aquevedo, Bernard David, Jean Designe, Gilbert Dif, Thérèse Douard, Danielle Eldin, Christiane Foret, Patricia Huyghebaert, Boris Martin, Armelle Peyron, Sandrine Revet

Membres du Collectif de Juristes-Solidarités : Bernard David, Jean-Claude Mas (délégué général), Arnaud Delalande (trésorier), Patricia Huyghebaert, Boris Martin, Gilbert Dif.

Les bénévoles et stagiaires agissent en étroite relation avec la permanente de l'association et les membres du collectif qui les encadrent et les amènent à participer à la vie associative. Ces collaborations, qui visent à répondre tant à leurs attentes qu'aux besoins liés au volume de travail, couvrent des activités diverses : rédaction de fiches de capitalisation d'expériences, montage de dossiers thématiques, rédaction de dossiers, participation à la réalisation des activités de projets... Cette relation continue permet de sensibiliser notamment les étudiants à une approche pratique du

droit encore peu abordée dans les formations universitaires et de leur faire découvrir, le plus souvent, un milieu professionnel qu'ils ne connaissent pas.

. Principales réunions administratives tenues en 2005 :

Parmi les principales réunions du collectif : 17 février 2005, 13 octobre 2005 (assemblée générale).

3.2. Les partenaires principaux par continent (2005)

. En Afrique :

CIJ-RADI, Centre d'Information Juridique du RADI (Sénégal), Ibrahima Deme

*FCDD, Femmes Chrétiennes pour la démocratie et le développement (RDC - Kinshasa)
Anne-Marie Mukwayanzo Mpundu*

AMADE, Association Malienne pour le Développement, Tjédian Bougoudogo

*ULOMARE, Union des Locataires de Maisons et d'Abonnés à la Régie d'Eau et aux sociétés
d'électricité (RDC) / Roger Anderson Kabungulu*

. En Amérique Latine :

Radio Cooperativa FM Trinidad (Paraguay), Arturo Bregaglio

Red de Apoyo por la Justicia y la Paz (Venezuela), Manuel Gándara

*CISALP, Centro de Investigaciones Sociales y Asesorías Legales Populares (Argentine)
Julio Alberto Garcia*

. En Asie :

SEWA, Self Employed Women's Association (Inde), Pratibha Pandya

LHRD, Lawyers for Human Rights and Development (Sri Lanka), K. Tiranagama

. En Europe :

Habitat et Participation (Belgique), Pascale Thys

*Fundación Iberoamericana de derechos humanos (Espagne), Joaquin Herrera Flores et Rocio
Medina Martin*

Communita Capodarco di Roma (Italie), Mariarosaria Cruccioli

3.3. Autres informations administratives

- Membre associé du *CRID* (Centre de Recherche et d'Information pour le développement)
- Membre de la Plate-forme Educasol
- Adhérent à la Cité des Associations de Marseille
- Certification des comptes annuels par un commissaire aux comptes (M. Jean-François Pouget / Membre de la Compagnie Régionale de Versailles)

4. Perspectives de travail pour l'année 2006 (projets)

Outre les activités menées habituellement (rencontres et constructions de partenariats avec des organisations *des Suds* et *des Nord*s, capitalisation des expériences de pratiques populaires de droit, élaboration et diffusion de publications, interventions, actions de formation et de sensibilisation, permanences juridiques...), *Juristes-Solidarités* conduira également les projets suivants.

4.1. Poursuite et reconduction du projet d'éducation au développement en Europe : "Le droit, une valeur d'échanges et de solidarités Nord-Sud"

Ce projet (voir présentation p 6), démarré en 2000, sera reconduit en 2006.

La méthode de travail (modes et supports d'animation...) a fait l'objet d'améliorations et d'ajustements au fur et à mesure de l'avancée du programme et des enseignements tirés des évaluations réalisées. Cette évolution de l'approche pédagogique se poursuivra au cours de la phase 2006-2008. Afin de renforcer l'efficacité des actions menées, il a notamment été constaté qu'il fallait se rapprocher le plus possible du vécu des participants. Il s'agira donc lors des animations, le plus souvent, d'aborder la thématique par le biais d'un domaine juridique particulier, déterminé à partir des centres d'intérêt des partenaires qui seront associés à la mise en œuvre de l'activité considérée.

Seront ainsi présentées et analysées des pratiques populaires de droit des *Nords* et des *Suds* portant sur le domaine juridique retenu ; l'animation sera ensuite élargie à la thématique générale du programme. Parmi les thématiques qui seront abordées : droit au logement, lutte contre les discriminations, luttes paysannes, droit des femmes, etc.

Un suivi, une mise à jour et l'amélioration du site web du projet (<http://www.agirledroit.org>) seront assurés. Afin d'illustrer les différentes thématiques du programmes, des dossiers thématiques de présentation de diverses pratiques populaires de droit à travers le monde seront réalisés.

4.2. Poursuite du projet « DECLIC – appui à la citoyenneté par le droit »

Ce projet (voir présentation en page 7), démarré en mars 2004 se poursuivra au début de l'année 2006.

Au niveau français, le début de l'année 2006 sera consacré à la finalisation du programme de formation élaboré au cours de la première année du projet et sa diffusion aux publics ciblés (pour rappel : membres d'associations, groupes ou collectifs, notamment de personnes en situation de précarité).

Les supports pédagogiques de formation (fiches pédagogiques, CD Rom, ...) seront finalisés ainsi que les supports de communication (plaquettes de présentation du programme, explication de la formation) permettant de diffuser le plus largement possible la formation. Le site « www.agirledroit.org/declic » permettra notamment de diffuser ce programme de formation et de mettre en ligne certains des outils pédagogiques.

Au niveau européen, cette année sera également l'année de la finalisation du programme de formation et des outils.

Trois séminaires de travail sont prévus à cet effet (du 25 au 28 janvier 2006 en Italie, en avril en Espagne et en septembre en Belgique).

L'organisation de 2 sessions d'expérimentation du programme de formation est prévue dans chacun des pays partenaires entre février et avril 2006.

Les supports pédagogiques de formation (fiches pédagogiques, CD Rom, ...) seront finalisés ainsi que des supports de communication (plaquettes de présentation du programme, explication de la formation) permettant de diffuser le plus largement possible la formation. La diffusion du programme de formation se fera principalement à travers le site du projet « www.agirdroit.org/declic » qui sera régulièrement alimenté.

4.3. Organisation d'une rencontre régionale en Afrique centrale - projet UMOJA

Cette rencontre, d'une durée de 5 jours, aura pour objet de permettre à environ 10 associations de services juridiques d'Afrique centrale de renforcer leur action par la mise en œuvre d'un travail collectif visant à l'auto-formation par l'échange d'expériences et de savoir-faire. Elle aura lieu dans le courant du premier semestre 2006.

Les thématiques d'échange seront les suivantes :

- le droit au service du développement : rôles et modes d'intervention des associations de services juridiques en matière de développement et de lutte contre la pauvreté ;
- la prévention et résolution des conflits : démarches et dispositifs d'intervention.

La conduite de l'ensemble des activités prévues sera assurée par un Comité de pilotage composé des associations ULOMARE, FCDD et Juristes-Solidarités⁴.

D'autres rencontres seront organisées les années suivantes sur des thèmes en lien avec les activités menées par les associations participantes.

4.4. Autres pistes de projet

- Projet de recherche-action sur « Les pratiques populaires de droit en tant que supports de dynamiques sociales » ;
- Projet de formation à l'action juridique et judiciaire en Amérique latine.

⁴ ULOMARE : Union des Locataires de Maisons et d'Abonnés à la Régie d'Eau et aux Sociétés d'Electricité (RDC - Bukavu) ; FCDD : Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement (RDC - Kinshasa).

- Etudier la possibilité de travailler sur les pratiques populaires de droit existantes dans les pays nouveaux entrants de l'Union européenne et d'Europe centrale.

Montreuil, le 1^{er} décembre 2005